
Informations actuelles sur le coronavirus à l'intention des nouveaux immigrants dans l'arrondissement de Constance

Mise à jour : 08/05/2020

Veillez partager ces informations avec tous vos contacts dans l'arrondissement. Nous savons que la situation actuelle est difficile pour tout le monde et vous remercions de votre compréhension, votre patience et votre soutien dans la diffusion d'informations importantes.

Dans le présent document « Informations actuelles sur le coronavirus », nous vous informons au sujet des mesures et changements actuels. Dans le document « FAQ – Nouveaux immigrants » nous répondons [ici](#) aux questions que vous vous posez fréquemment.

Port obligatoire du masque :

À partir du 27/04/2020, toutes les personnes âgées de 6 ans et plus ont **l'obligation de porter un masque en faisant leurs courses ainsi que dans les transports en commun (bus et trains)**. Il faut que la bouche et le nez soient recouverts par un masque (fabriqué soi-même) ou par exemple par une écharpe ou un foulard. Vous trouverez [ici](#), en plusieurs langues, des informations détaillées sur l'obligation de port du masque.

Interdiction de contact et règles de distanciation :

Les contacts personnels privés continuent de n'être que très restrictivement admis. Comme auparavant, il n'est fondamentalement permis de séjourner sur l'espace public qu'au maximum à deux ou avec les membres d'un même foyer. Toutefois et dès maintenant, il est à nouveau permis aux membres de deux foyers différents (donc par ex. deux familles, deux groupes de colocataires, etc.) de se réunir sur l'espace public.

L'obligation de respecter une **distance réciproque de 1,5 mètre minimum** demeure partout en vigueur !

Les **rassemblements**, dans des locaux privés, **de plus de 5 personnes**, continuent d'être interdits.

Suivi des enfants et éducation :

Les écoles restent fondamentalement fermées au minimum jusqu'au 15/06/2020 (après les vacances de Pentecôte). Une réouverture progressive des écoles a déjà été entamée :

- les élèves filles et garçons en **dernière année d'études** dans les écoles de formation générale, qui vont présenter leur examen final cette année ou l'année prochaine, peuvent de nouveau suivre des cours depuis le **04/05/2020**.
- Les élèves filles et garçons des **classes examinées dans les écoles professionnelles** peuvent également retourner à l'école depuis le **04/05/2020**.
- Il est prévu que les **enfants des écoles primaires se trouvant en CM2 (classe de 4e selon classification allemande)** retournent à l'école à partir du **18/05/2020** pour une durée limitée.
- **À partir du 15/06/2020 (après les vacances de Pentecôte)**, il est prévu que tous les élèves filles et garçons retournent au moins temporairement à l'école. Le cours à l'école (avec présence physique de l'élève) va être combiné avec l'enseignement à la maison.
- Également pour les **élèves filles et garçons des écoles professionnelles**, il est prévu que les cours reprennent au moins temporairement **à partir du 15/06/2020**.

Les jardins d'enfants et les garderies demeurent fondamentalement fermés au minimum jusqu'au 15/06/2020. De nombreux enfants peuvent bénéficier d'un régime d'**accueil d'urgence**. Ce régime est en place uniquement à l'intention des enfants jusqu'en classe de septième (selon classification allemande). Seuls peuvent profiter de ce régime les enfants dont les parents ou les titulaires de l'autorité parentale exercent une profession contribuant au maintien de l'infrastructure critique (par ex. les médecins, policiers, etc.) ou qui ne peuvent pas pratiquer le télétravail de chez et ou qui sont indispensables sur leur lieu de travail.

Vous obtiendrez des informations détaillées sur l'accueil d'urgence, et sur la façon dont vous pouvez y inscrire votre enfant, auprès de la commune où vous résidez et/ou auprès de la garderie, du jardin d'enfants ou de l'école de votre enfant.

À partir du **18/05/2020**, il est prévu que l'accueil d'urgence dans les garderies soit étendu jusqu'à 50 pourcent des enfants.

Les **aires de jeu publiques** peuvent rouvrir. La commune respective décide de la date de réouverture et des aires de jeu concernées.

Les universités et écoles d'enseignement supérieur demeurent fermées jusqu'au 10/05/2020. À l'Université de Constance et à l'Université des sciences appliquées (HTGW) de Constance (comme dans la majorité des écoles d'enseignement supérieur d'Allemagne), le semestre d'été a commencé en avril sous forme digitale et l'intégralité du semestre se déroulera en ligne.

À partir du 14 mai 2020, la **Bibliothèque universitaire** va pouvoir ouvrir pour prêter les livres préalablement commandés en ligne. Toutefois, la bibliothèque en tant que lieu physique où apprendre demeurera fermée dans un premier temps.

Les cours de langue peuvent reprendre à partir du 04/05/2020 en respectant des prescriptions d'hygiène sévères. De nombreux organismes prestataires ont besoin de

temps pour appliquer les prescriptions, raison pour laquelle ils ne peuvent pas ouvrir directement le 04/05/2020. Les fournisseurs de cours informent leurs élèves des deux sexes au sujet des redémarrages individuels des cours et des règlements supplémentaires correspondants.

Religion :

Les mosquées, églises et synagogues peuvent rouvrir. Toutefois et conformément à la loi sur la protection contre les infections, elles doivent respecter des mesures de précaution sévères telles que le respect de la distance minimum et le renoncement aux chants. Il revient à chaque lieu de culte de décider s'il ouvre ses portes et s'il définit des règles encore plus strictes.

Mobilité et voyages :

Il faut continuer d'éviter autant que possible **les visites et les voyages**. De nombreuses frontières intra-européennes continuent d'être fermées. Les frontières européennes extérieures (Espace Schengen) sont fermées depuis le 17/03/2020. Le ministère des Affaires étrangères a prolongé sa mise en garde contre les voyages internationaux jusqu'au 14 juin minimum.

Transports publics : La circulation en train et en bus continue de faire partiellement l'objet de restrictions. Vous pouvez vous informer sur les sites du [VHB](#) et de la région municipale de Constance ([Stadtwerke](#)).

Courses, vie quotidienne et loisirs :

La totalité des magasins sont autorisés à rouvrir dès maintenant. L'obligation de port du masque et les règles applicables à la distance de sécurité doivent être observées.

Les **salons de coiffure et de podologie** peuvent rouvrir dès maintenant en respectant des règles strictes.

Les **auto-écoles** peuvent rouvrir à partir du 11/05/2020 en respectant des règles strictes.

Les zoos, jardins botaniques, musées, expositions, galeries et mémoriaux peuvent rouvrir leurs portes à partir du 06/05/2020.

Autorités et prestations sociales :

Rendez-vous à la sous-préfecture

Tous les bureaux de la sous-préfecture continuent d'être ouverts. Toutefois, l'accès aux bâtiments n'est possible que si un rendez-vous a été concrètement pris. Les rendez-vous ne sont pris que pour les affaires importantes requérant de venir se présenter personnellement. Les bureaux sont joignables par téléphone et par mail.

Lors de rendez-vous personnels dans les bureaux des chargé(e)s de dossiers, le port du masque est obligatoire et il faut respecter une distance d'au minimum 1,5 mètre.

Interdiction d'entrer dans les hébergements collectifs

Les hébergements collectifs dans l'arrondissement restent pour l'instant fermés à tou(te)s les visiteurs/visiteuses jusqu'au 15/06/2020 pour protéger leurs habitant(e)s. Y ont accès exclusivement les personnes qui y vivent et les collaborateurs et collaboratrices de la sous-préfecture sur place. Le non-respect de l'interdiction d'entrer entraîne des sanctions.

Prestations sociales

Sous-préfecture / Office de la migration et de l'intégration

Des rendez-vous auprès du service payeur de l'Office de la migration et de l'intégration sont possibles en cas de problématique importante et après prise de rendez-vous. Pour toutes demandes de précisions, veuillez contacter votre chargée de dossiers par mail ou par téléphone. Les documents importants peuvent également être envoyés à ami-leistungen@LRAKN.de.

Jobcenter de l'arrondissement de Constance :

Tous les rendez-vous pris avant l'épidémie de coronavirus sont annulés. L'argent est viré tout à fait normalement. Les rendez-vous annulés ne sont producteurs d'aucun désavantage.

Si vous obtenez votre reconnaissance par l'Office fédéral pour la migration et les réfugiés (BAMF) et que pour cette raison vous recevez de l'argent pour la première fois du Jobcenter, vous n'êtes pas obligé(e) de vous y rendre. À partir du mois suivant, vous recevrez l'argent du Jobcenter automatiquement.

Vous pouvez joindre le Jobcenter comme d'habitude au 07531 36336-0 ou via l'adresse électronique jobcenter-landkreis-konstanz@jobcenter-ge.de. Dans les cas urgents, vous pouvez aussi joindre le Jobcenter de l'arrondissement de Constance via la hotline au 07531 36336-800.

Agence de l'emploi :

Tous les rendez-vous pris avant l'épidémie de coronavirus sont annulés. Les rendez-vous annulés ne sont producteurs d'aucun désavantage.

L'agence de l'emploi est joignable via la hotline au 07531 – 585 700.

Assistance sociale et soutien :

Assistance sociale aux réfugié(e)s et aux migrant(e)s

Le Service social dans les hébergements collectifs, la Direction de l'intégration et les bureaux des conseillers migration continuent d'être joignables par mail et par téléphone. Dans des cas d'urgence et après consultation téléphonique, des conseils personnalisés sont également possibles.

Conseils de l'Office de la jeunesse (Jugendamt) par téléphone

La situation actuelle place de nombreux parents devant un grand défi. L'Office de la jeunesse propose des consultations par téléphone aux parents. Ils peuvent recevoir de l'aide à l'éducation et des conseils en composant le **07531 800-3211 oder -3311**. Les horaires de consultation sont le lundi, le mercredi et le vendredi de 10 à 12h00, le mardi et le jeudi de 14 à 16h00.

Téléphone d'aide en cas de stress psychique

L'association vivo international e.V. et l'Université de Constance proposent temporairement des conseils et un soutien par téléphone aux réfugiés dépassés, en détresse, tristes, abandonnés, insomniaques et désespérés en ces temps de défis, ou qui se sentent sous contrainte psychique d'un autre type. Vous trouverez des informations complémentaires [ici](#).

Les personnes concernées peuvent joindre le téléphone d'aide au **07531 883207** du lundi au vendredi, de 09 à 12h00.

Conseils par téléphone sur le droit du travail

Les services conseils « Intégration équitable » offrent encore, au minimum jusqu'au 30 mai, des conseils téléphoniques en plusieurs langues tout autour du thème du coronavirus et du droit du travail. Ces conseils sont fournis en arabe, dari, tigrinya, turc, russe, espagnol, japonais, anglais et allemand. Vous trouverez des informations plus détaillées et les numéros de téléphone correspondants [ici](#).

Visites médicales, traitement médical et informations sur le coronavirus :

Visites médicales et médicaments

En cas de symptômes d'un refroidissement, vous continuez de ne pas être autorisé(e) à vous rendre chez votre médecin sans rendez-vous. Téléphonez impérativement au préalable au cabinet médical. Si vous avez besoin de médicaments prescrits sur ordonnance (d'insuline par ex.), tirez clair avec le cabinet de votre médecin si vous avez besoin de constituer une réserve de ces médicaments et faites-vous établir une ordonnance correspondante.

Hotline coronavirus

La sous-préfecture de Constance a mis en place une hotline téléphonique à l'intention des citoyens et citoyennes au sujet du coronavirus. Cette hotline est joignable du lundi au vendredi de 08 à 18h00 et le samedi de 08 à 14h00, au numéro 07531 800-7777.

Comportement en cas d'infection soupçonnée

Vous trouverez [ici](#) des informations en plusieurs langues sur le comportement à adopter si une infection est soupçonnée.

Informations supplémentaires en plusieurs langues sur le coronavirus

- Bureau de l'intégration :
https://www.Irakn.de/integration_Lde/mehrsprachige+informationen+zu+corona
- Délégués à l'intégration du Bund :
Site : <https://www.integrationsbeauftragte.de/ib-de/amt-und-person/informationen-zum-coronavirus>
Instagram : <https://www.instagram.com/p/B9zdgEcKUvW/>
Twitter : <https://twitter.com/IntegrationBund/status/1239595687907594249>